

Déposé le 10 mai 2010

Edito

Faire le point et fixer le cap...

**Spécial
Congrès du
SNUipp 22

Saint-Brieuc
le 26 mai 2010**

N° 220 - Mai 2010

Sommaire

p 1 : Edito
p 2 et 3 : Rapport d'activité, déroulement du congrès
p 4 : Thèmes du débat : thème 1 et 2
p 5 : Thèmes du débat : thème 3, Bulletin d'inscription
p 6 : Appel à candidature pour le CS, Où est la revalorisation promise par le ministre ?
p 7 : Retarites dans la fonction publique, Rencontre FSU/Solidaires
p 8 : Pétition revalorisationl

Les 3 années passées depuis notre dernier congrès ont vu une politique libérale dure se mettre en place parsemée de multiples offensives contre le code du travail, de dénigrement des services publics, de déréglementation à tout crin, de discours sécuritaires voire xénophobes, de cadeaux fiscaux aux plus riches.

3 années également de mobilisations des salariés (parfois importantes), des lycéens avec une difficulté à aboutir face à un pouvoir qui a décidé de passer coûte que coûte.

Dans ce contexte, il est évident que l'école et la formation se trouvent en première ligne et au point de convergence de plusieurs politiques : restrictions budgétaires, revanche réactionnaire, autoritarisme, contrôle.

Suivant un schéma classique de stigmatisation des enseignants, nous sommes confrontés au quotidien à ces pressions. Les frictions viennent de ce que nous continuons à enseigner avec la détermination et la volonté de faire réussir tous nos élèves. Plus que de postures, nous sommes porteurs de valeurs d'égalité et de respect de tous.

La difficulté de l'action syndicale au quotidien, c'est d'être présents dans toutes les mobilisations unitaires, mais aussi sur tous les dossiers départementaux : carte scolaire, maternelles, carrière, libertés professionnelles, mouvements, promotion...

Notre congrès départemental nous permettra de faire le bilan de nos actions, de tracer les perspectives pour les temps à venir et d'élaborer ensemble les mandats qui seront les nôtres.

Il permettra de faire le point sur notre fonctionnement, de trouver les modalités pour élargir notre équipe.

Ayant l'ambition d'être le syndicat de la profession, il nous paraît important que le plus grand nombre puisse participer à notre congrès départemental du 26 mai.

Avec comme cap : renforcer notre syndicat pour renforcer une école démocratique.

Jérôme Quéré

**Syndiqués du SNUipp 22,
votre syndicat a besoin de vous !
Participez au Congrès départemental
le mercredi 26 mai 2010.**

Congrès- Rapport d'activité

Un contexte politique difficile

Depuis le dernier congrès du SNUipp des Côtes d'Armor à Saint-Brieuc en 2007, la situation sociale et politique s'est fortement dégradée. A l'accélération et l'amplification d'une politique de droite décomplexée s'ajoute une crise du capitalisme qui accroît encore les effets dévastateurs des contre réformes libérales et liberticides du gouvernement.

IUFM, Formation

Dans la bataille sur la réforme de la formation des maîtres, à l'IUFM de Saint-Brieuc en octobre 2008 (nuit des IUFM), en décembre 2009 (soirée d'information-débat) et après, mais aussi au plan régional et national le SNUipp et la FSU ont tenu toute leur place.

Attaques contre l'école publique

L'éducation nationale et l'école publique ne sont plus les priorités de la nation. De la polémique sur la lecture aux suppressions de postes et à l'ensemble des contre réformes Darcos, il nous a fallu dénoncer la suppression de 2 heures de classe et l'alourdissement de la charge de travail quotidienne pour les élèves comme pour les maîtres, l'attaque contre les RASED, la dégradation de l'école maternelle mise en oeuvre avec l'abaissement voire le refus de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans. Notre capacité à mettre en oeuvre, comme pour la maternelle, des mobilisations avec les élus, les parents d'élèves est à développer.

Le SNUipp des Côtes d'Armor a pris une place importante dans les réunions publiques parents-enseignants qui se sont tenues en 2008 et dans toutes les luttes durant cette période difficile pour l'École. Cependant, notre présence dans quelques-uns de ces collectifs (où certains avancent plus ou moins masqués ou tentent des « manipulations ») reste à mettre en oeuvre avec prudence car elle peut générer parfois une défiance envers les syndicats, voire même des attaques directes et demande une dépense en temps et en énergie importante pour les militants.

Maternelle

Le SNUipp, avec les élus et les parents d'élèves a lancé de très nombreuses mobilisations : vote de 600 conseils municipaux, milliers de cartes pétitions signées, occupations symboliques des écoles, mobilisations carte scolaire, débats et conférence. Si le droit à la scolarisation des deux ans n'est plus remis en question, la question de leur prise en compte dans les effectifs devient primordiale. Le SNUipp, avec le collectif « Maternelles en danger » se rendra à l'assemblée nationale d'ici la fin de l'année pour continuer ce combat. L'avenir de la maternelle passera par une réelle prise en compte des effectifs et des seuils d'accueil acceptables. Un combat encore difficile à mener, mais le SNUipp sera encore présent !

Lutte contre l'extension de la précarité

Des aides éducateurs aux AVS et EVS, le SNUipp a constamment agi pour la défense et l'extension des droits de ces personnels.

Bien qu'il n'ait pas été simple de mobiliser ces personnels ni, non plus, l'ensemble des personnels enseignants sur ces questions, nous avons toujours été là pour leur apporter de l'aide et pour tenter de faire évoluer leur situation : rencontre en décembre 2008 à Freyssinet, intersyndicale, conférence de presse et rassemblement devant la préfecture en mai 2009 ou encore, tout dernièrement, dénoncer un retard de versement de leur salaire et intervenir pour que les choses soient réglées au plus vite).

Droits et libertés

RESF, respect des droits et des libertés, l'actualité est suffisamment éloquente pour que chacun sache et comprenne dans quelle situation nous évoluons. La prise en charge au quotidien et dans l'urgence de personnes aux situations très compliquées requiert du temps, de l'écoute et beaucoup d'interventions. Avec la FSU, mais aussi la ligue des droits de l'homme, les militants accompagnent les personnes dans leurs démarches auprès de la police et de la Préfecture. Une action parfois discrète, mais indispensable.

Retraites

Face aux enjeux, aux nouvelles et graves régressions qu'entend mettre en place le gouvernement, face aux mensonges, aux choix présentés comme indispensables, notre lutte devra intégrer une campagne d'information large. Salaires, emploi et un nouveau partage des richesses plus favorable aux salariés (quand les profits n'ont jamais cessé de grimper) sont les conditions essentielles pour garantir le système de retraites par répartition.

Congrès- Rapport d'activité

Paritarisme

Lors des dernières élections professionnelles, le SNUipp s'est vu conforté comme première organisation syndicale départementalement comme nationalement.

Notre syndicat est reconnu pour son expertise et le suivi militant des dossiers personnels et collectifs.

Des sollicitations croissantes qui impliquent un travail et un investissement militant important : participation aux instances paritaires, suivis de dossiers-carrière individuels, accompagnement de collègues, courriers, courriels, contacts téléphoniques, demandent de plus en plus de temps.

Les questions de la transmission des savoirs et savoir-faire, de la formation des militants... et surtout du temps pour le faire se posent à nous.

Nous avons connu depuis 2009 une remise en cause sans précédent des acquis du paritarisme, particulièrement avec les nouvelles modalités du mouvement. Face à cela, la mobilisation des personnels n'a pas été évidente à engager : la lisibilité de ces attaques n'a pas été immédiate.

Vie interne, militantisme

Le Bureau se réunit tous les mois dans sa globalité, en plus des échanges réguliers entre ses membres.

Le Conseil Syndical, lui, a lieu tous les deux mois

La question du renouvellement des militants et du conseil syndical, de sa féminisation est une volonté partagée et première.

L'organisation d'un stage syndical « nouveaux militants » n'a pas été organisée, mais devra l'être prochainement.

La réactivation de commissions se réunissant régulièrement (ASH, Maternelle...) doit être une piste afin d'élargir et d'approfondir les débats.

Concertation académique SNUipp

De plus en plus de décisions appliquées aux départements sont prises au niveau académique.

Les quatre sections SNUipp de l'académie travaillent donc ensemble de plus en plus fréquemment, rencontrent le rectorat et interviennent de façon concertée au niveau des instances rectorales.

Syndicalisation

Une syndicalisation toujours stagnante. Est-ce un effet des mobilisations vécues par certains collègues comme n'aboutissant pas. C'est malheureusement un discours qu'on entend trop souvent et qui a des effets très démobilisateurs, sans parler des conséquences sur la confiance des collègues dans le syndicalisme et les effets sur la syndicalisation.

Dans un contexte où une génération de militants quitte l'activité professionnelle, on constate une difficulté à syndiquer les plus jeunes. Convaincre chaque syndiqué de son rôle envers la profession pour affirmer la force du syndicalisme et renforcer la crédibilité de notre organisation sera l'objet de la campagne « *chaque syndiqué trouve un nouveau syndiqué* » que nous allons initier. Un syndicat proche de la profession, Nous avons effectué de nombreuses tournées d'écoles afin de rencontrer les collègues sur le terrain au plus prêt de leurs préoccupations.

Information syndicale : informer et débattre

Il n'y a de vie syndicale que si chacun peut avoir accès à l'information. C'est un souci permanent de la section. L'information des syndiqués et de la profession se fait au quotidien par les différents courriers électroniques, le site internet, le bulletin départemental.

Les ½ journées d'informations syndicales permettent aussi un échange direct. Mises à mal par l'administration, le SNUipp a obtenu que leur récupération puisse également se faire sur les heures de réunions pédagogiques.

Faire vivre le débat pour garantir la liberté d'expression et préserver la pluralité de la pensée dans un contexte de contrôle idéologique sera un défi pour les années à venir.

Le SNUipp veut continuer à faire vivre le débat. L'organisation d'une RIS à « thème avec intervenants » comme la conférence sur la maternelle avec Agnès Florin en mars dernier est une des pistes envisagées..

Déroulement du congrès

matin

9h : Ouverture du congrès

9h à 10h30 : Bilan de l'action syndicale depuis 2007, Rapport financier

10h 30 à 12h30 : Travaux en ateliers sur chaque thème

12h30 : repas

après-midi :

14h : Reprise des travaux en ateliers

15h : Séance plénière (rapport des commissions, débat, amendements, statuts et vote)

Vote pour la délégation au congrès national de Brive

16h30 : Election du nouveau conseil syndical pour 2010-2013

17h : clôture du congrès

Thèmes du débat

THEME 1 : Pour que tous les élèves réussissent : défendre et transformer l'école et son fonctionnement.

Les réformes imposées par les récents gouvernements ont changé radicalement non seulement les conceptions du métier mais aussi les objectifs de l'Ecole. Les choix des nouveaux programmes ont été les premiers révélateurs de cette déstabilisation de l'Ecole et des enseignants dans leurs façons de travailler : recentrage sur les programmes de français et de mathématiques au détriment des autres disciplines ce qui a pour effet de fragiliser encore plus les élèves en difficulté. Les nouvelles Evaluations Nationales imposées depuis 2009 ont également contribué à accentuer ce malaise. Du calendrier inadapté pour les CM2, en passant par le système binaire du codage, l'inadéquation entre items et exercices, les interrogations et les critiques de nombreux enseignants, de chercheurs et d'élus fusent.

C'est bien un projet cohérent pour l'Ecole qui est nécessaire aujourd'hui : la prise en compte de l'hétérogénéité

des élèves, la gestion de leurs difficultés, la formation des personnels face à l'aide personnalisée, l'importance de l'Ecole Maternelle et les menaces sur l'accueil des 2 ans, la relance de l'éducation prioritaire, la scolarisation des enfants en situation de handicap où lenteur de la procédure et manque de moyens exaspèrent sont des questions clés aujourd'hui.

Face à ces enjeux, la question de la formation des enseignants est centrale. Depuis la formation initiale, en passant par la formation continue mais aussi le rôle des maîtres formateurs et des CPC.

Enfin, le serpent de mer des EPEP revient régulièrement tel un boomerang qui résoudrait miraculeusement la charge croissante des directeurs. Ne soyons surtout pas naïfs face à un tel dispositif qui s'attaquerait à notre statut même de fonctionnaire qui placerait sous la tutelle des collectivités territoriales comme à notre liberté pédagogique.

THEME 2 : L'école et les personnels

Dans sa volonté de réduire la dépense publique, le gouvernement diminue encore la part de la dépense intérieure d'éducation dans le P.I.B et supprime 65 000 emplois dans les 4 dernières années au détriment de la scolarisation des 2 ans (18% à la rentrée 2009), de l'aide aux enfants en difficulté, du remplacement et de la formation initiale et continue. Dans ce contexte, le SNUipp poursuit son action dans toutes les mobilisations au service de la promotion des services publics et de la reconnaissance de ses salariés pour :

- Assurer les besoins de recrutement, repenser l'évaluation et la formation tout au long de la vie.
- Garantir la progression du pouvoir d'achat et en finir avec les inégalités salariales tout en refusant que les mesures salariales soient financées par la réduction du nombre de fonctionnaires.
- Permettre aux personnels de bénéficier de la médecine du travail, de postes adaptés ou de reclassement, d'une véritable CPA.
- Le droit à une mobilité choisie, géographique et fonctionnelle au sein de l'EN ou dans une autre FP sur des critères communs, connus de tous et permettant la transparence et

l'équité dans l'affectation des enseignants quand le ministère cherche à limiter le rôle du dialogue social et des délégués du personnel.

- Assurer le remplacement des maîtres et refuser la mise en place d'une agence de remplacement.
- Refuser la précarité (recours à des contrats précaires ou à durée déterminée et au temps partiel imposé pour effectuer des remplacements ou accompagner des enfants en situation de handicap)
- S'opposer aux régressions, construire de réelles alternatives en défendant le principe d'une pension permettant de maintenir le niveau de vie au moment de la retraite et en n'abordant pas la question des retraites uniquement sous l'angle des déficits.
- Concrétiser l'engagement de 1993 d' "ouvrir aux PEGC des perspectives de carrière désormais identiques à celles des certifiés".
- Défendre pour les personnels enseignant hors de France le statut de résident et revendiquer l'extension des droits dont bénéficient les personnels en France.

Où trouver les textes de congrès ?

Les différents thèmes (3 thèmes + les modifications statutaires) sont arrivés chez tous les syndiqués, dans un petit journal gris "textes en débats dans les congrès départementaux" joint au journal Fenêtres sur Cours. Vous les trouverez sur notre site. Un autre supplément, regroupant des expressions des tendances, des sections départementales, de groupes de syndiqués ou d'individuels suivra.

Thèmes du débat

THEME 3 : Quel syndicalisme ?

Difficultés d'articuler unité, efficacité et implication du plus grand nombre.

1. Le lien avec la profession

Comment répondre aux aspirations ? Quels outils ? Comment augmenter la syndicalisation ? Comment favoriser la participation de nouveaux militants et la féminisation ? Quelle politique de formation au sein du SNUipp ? Comment communiquer avec la profession et l'opinion publique ?

Les attaques contre le paritarisme se multiplient. Les représentants du personnel doivent disposer des moyens leur permettant d'assurer leur mandat.

Quel fonctionnement pour plus d'efficacité. Quelles propositions ?

Comment développer la recherche dans le travail fédéral de positions communes à tous les syndicats ?

Après toutes les attaques contre l'école et les services publics, comment conjuguer une demande d'unité, d'interprofessionnelle et avoir une meilleure réactivité ? Quelle démarche unitaire ?

2. Le SNUIPP, l'école et la société

La promotion des droits et libertés est une préoccupation du SNUipp.

Nos élèves sont victimes de conditions de vie qui contreviennent à leurs droits. « Le SNUipp estime légitime la question du droit de vote des résidents étrangers à toutes les élections ». Comment ?

L'Institution commence à prendre la mesure des discrimina-

tions, mais laisse les enseignants démunis pour y répondre. Le SNUipp produit des outils pédagogiques pour ces questions. Il revendique leur inscription dans les programmes et une formation.

le gouvernement pénalise l'action syndicale. Le SNUipp s'implique dans les actions de défense des libertés publiques et individuelles. Quelles suites donner ?

Face aux attaques contre la laïcité, le SNUipp demande l'abrogation de l'obligation pour les communes de versement du forfait communal dans les mêmes conditions pour le public et le privé. Comment relancer les mobilisations ?

3 Les enjeux internationaux

Le SNUipp réaffirme le droit des peuples à vivre en paix. Le SNUipp doit prendre sa place dans les instances européennes. Nombre de recommandations pèsent sur les politiques des états membres de l'UE. Le Congrès doit se prononcer sur la perspective d'une demande d'adhésion à la CES.

Le SNUipp participe aux forums sociaux. Leur bilan est contrasté. Il faut réfléchir sur le ralentissement de leur impact.

Il est urgent d'agir pour la recherche de solutions à la crise écologique.

Développement d'actions de solidarité internationale notamment en direction des pays du Sud.

Dans le monde, les droits fondamentaux sont niés. Le SNUipp intervient pour agir pour le respect de ces droits. Il doit réfléchir aux moyens de développer son action internationale.

Tous les trois ans, un congrès départemental se tient, conformément aux statuts de notre syndicat. C'est l'occasion de faire un bilan de notre activité avec un œil critique, mais aussi de définir les grandes orientations du SNUipp pour les 3 ans à venir.

Notre congrès est aussi préparatoire au congrès national du 14 au 18 juin à BRIVE en Corrèze.

Le congrès est réservé aux syndiqués. Participez nombreux et venez donner votre avis !

Ce congrès sera l'occasion également de renouveler notre Conseil syndical, instance délibérative et décisionnelle de notre syndicat. Nous invitons nos collègues désirant s'impliquer dans les choix d'orientation à se porter candidat(e)s.

BULLETIN D'INSCRIPTION au Congrès

**Mercredi 26 mai 2010 de 9H à 17H
à SAINT-BRIEUC (Auberge de jeunesse)**

Nom :

Prénom :

Adresse :

Je participerai au congrès départemental du SNUipp 22

Je participerai au repas pris en commun

**Réponse à faire parvenir à la section du
SNUipp 22**

Soit par mail : snu22@snuipp.fr

par téléphone : 02 96 61 88 24

ou par courrier :

SNUipp 22, 18 rue de Brest, 22000 SAINT-BRIEUC

APPEL A CANDIDATURE

Pour le Conseil syndical départemental du SNUipp 22

Le Conseil syndical, composé d'une trentaine de membres, est l'instance délibérative et décisionnelle de notre syndicat. Il est renouvelé à chaque congrès. Il est souhaitable que les membres du Conseil syndical reflètent au mieux notre profession (diversité des situations géographiques et professionnelles). Ce sont ces diversités, assorties des points de vue de chacun, qui permettent à l'outil syndical de bien mesurer les difficultés rencontrées et d'entériner les modalités d'action judicieuses.

Les collègues qui souhaitent mieux connaître la vie du syndicat, participer aux débats qui l'animent et s'impliquer dans les choix d'orientation sont vivement encouragés à se porter candidat(e)s.

Et pourquoi pas vous ?

Le Conseil syndical se réunit tous les deux mois environ. Il se tient au siège à Saint-Brieuc. Pour les membres appelés à se déplacer, la section participe naturellement à leurs frais de déplacement.

Les collègues intéressé(e)s sont invité(e)s à participer au Conseil syndical qui se tiendra au siège du SNUipp le 19 mai.

CANDIDATURE POUR LE CONSEIL SYNDICAL DEPARTEMENTAL

NOM : Prénom :

Adresse :

Tél : mail :

Souhaite faire partie du Conseil syndical du SNUipp 22

Lieu de travail :

Fonction : Adjoint(e), chargé(e) d'école, directeur(trice), brigade, ASH, retraité,
stagiaire, instituteur(trice), PE, PEGC

Fait à, le

Signature

Où est la revalorisation promise par le ministre ?

Pétition en dernière page

Le ministère vient d'annoncer une revalorisation des enseignants pour la rentrée 2010. Revalorisation très limitée et inégalitaire puisque trois quarts des enseignants ne seront pas concernés. Ce plan de 196 millions d'euros, financé par la suppression des 16 000 postes d'enseignants de cette année (496 millions d'euros), est à mettre en parallèle avec le coût de la défiscalisation des heures supplémentaires (340 millions d'euros).

Le gain indiciaire est concentré sur les 6 premières années de la carrière (actuels 3, 4 et 5ème échelons).

Un décret est en préparation au ministère qui publiera les nouvelles grilles indiciaires du corps des professeurs des écoles dont la classe normale ne devrait plus compter que 9 échelons (le 1er et le 2ème échelon qui correspondent à l'année de PE2

sont supprimés). Le nouveau premier échelon correspond à l'ancien 3ème échelon (cf. tableaux ci-dessous). L'ensemble des P.E. sera reclassé dans la nouvelle grille en conservant son indice et son ancienneté dans l'échelon.

Par exemple, un professeur des écoles au 10ème échelon avec 2 ans et 6 mois d'ancienneté dans l'échelon devrait être reclassé au 8ème échelon avec le même traitement et la même ancienneté dans l'échelon.

Seuls les professeurs des écoles aux échelons 3, 4 et 5 verront leur indice augmenter, respectivement de 15, 15 et 14 points soit une augmentation du traitement net mensuel de 57,68 euros ou 53,82 euros. Cette mesure devrait concerner environ 80 000 PE. L'éventuelle revalorisation des échelons 6 et 7 serait repoussée à l'année 2011.

Actualité

Retraites dans la Fonction publique, des pistes marquées par la rigueur !

La Fsu a été reçue mardi 4 mai au ministère du travail et de la Fonction publique. Une prochaine audience est programmée le 11 juin prochain. Au cours de la rencontre, qui a essentiellement porté sur l'emploi des seniors dans la Fonction publique, les représentants du ministre n'ont donné aucune information sur leurs choix, indiquant qu'ils souhaitaient entendre le point de vue des organisations syndicales.

Cependant, les échanges se sont fréquemment heurtés à la volonté gouvernementale de faire des économies. Cette préoccupation va jusqu'à mettre en cause l'actuel dispositif du minimum de pension de la Fonction publique, présenté comme incitant à un départ précoce alors qu'il n'est qu'un filet de secours pour la moitié des fonctionnaires territoriaux et une partie de ceux de l'Etat et l'hospitalière.

La FSU a indiqué que de son point de vue, il convenait de fixer des objectifs communs aux différents régimes de retraite et d'organiser les financements en conséquence. La justice sociale n'est pas un luxe qui serait hors de portée de notre pays.

La FSU a demandé que les concertations en cours soient construites à partir d'un bilan des réformes antérieures, que les mesures envisagées soient interrogées à partir des conséquences qu'elles auraient pour les agents de la Fonction publique et plus généralement pour les salariés.

Elle a soumis à la discussion des points absents de l'ordre du jour proposé par le ministre comme l'élargissement de l'accès à la cessation progressive d'activité (CPA), la situation des retraités polypensionnés, les bonifications d'un an supprimées

pour les enfants nés après 2004 et mises sous conditions pour les enfants nés avant cette date.

La FSU continuera à porter dans le débat public ces propositions pour les retraites ; c'est dans cet esprit qu'elle participera aux prochaines rencontres intersyndicales.

Rien à voir ? ... vraiment ?

2004 : appel du Conseil National de la Résistance

[...] Nous appelons d'abord les éducateurs, les mouvements sociaux, les collectivités publiques, les créateurs, les citoyens, les exploités, les humiliés, à célébrer ensemble l'anniversaire du programme du Conseil national de la Résistance (C.N.R.) adopté dans la clandestinité le 15 mars 1944 :

- sécurité sociale et retraites généralisées,
 - contrôle des « féodalités économiques »,
 - droit à la culture et à l'éducation pour tous,
 - une presse délivrée de l'argent et de la corruption,
 - des lois sociales ouvrières et agricoles, etc. [...]
- « Créer, c'est résister. Résister, c'est créer. »

Lucie Aubrac, Raymond Aubrac, Henri Bartoli, Daniel Cordier, Philippe Dechartre, Georges Guingouin, Stéphane Hessel, Maurice Kriegel-Valrimont, Lise London, Georges Séguy, Germaine Tillion, Jean-Pierre Vernant, Maurice Voutey.

Rencontre nationale FSU / Solidaires

DÉBATTRE ENSEMBLE POUR AGIR ENSEMBLE
TEL EST L'ENJEU DE CES RENCONTRES

Rennes, le 9 juin

Le mouvement syndical manque de débats de fond. Trop souvent chaque organisation reste enfermée dans ses débats internes et ses propres certitudes, les positionnements tactiques l'emportant sur la nécessité de construire des convergences basées sur un travail de réflexion poussé.

Cette recherche de convergences est d'autant plus nécessaire que le mouvement syndical reste divisé et soumis à des interrogations quant à son efficacité pour transformer la société. La FSU et l'Union syndicale Solidaires ont décidé d'y réfléchir ensemble. Ce travail en commun concerne un certain nombre de « grands » sujets interprofessionnels qui sont, ou devraient être, au coeur de l'action syndicale. Il est évidemment ouvert à toutes les organisations syndicales qui voudraient s'y joindre.

**Vous souhaitez y participer,
contactez le SNUipp 22**



POUR UNE VERITABLE REVALORISATION DE TOUS LES ENSEIGNANTS !

Lettre au président de la république



Monsieur le Président de la République,

Vous avez affirmé à plusieurs reprises que les enseignants devaient bénéficier « d'une reconnaissance plus grande, de meilleures perspectives de carrière, d'un meilleur niveau de vie, de meilleures conditions de travail ».

Or, les mesures de revalorisation que le ministre de l'Education Nationale vient d'annoncer concernent moins de 25% des enseignants.

Elles sont financées par les suppressions de postes qui dégradent la qualité de l'école et remettent en cause la formation professionnelle des stagiaires (PE2).

Elles ne peuvent constituer une revalorisation des enseignants, c'est pourquoi nous exigeons des mesures qui concernent l'ensemble de la profession, en début, en cours et en fin de carrière, qui permettent de rattraper les pertes accumulées.

Nous exigeons, Monsieur le président de la République, l'ouverture de négociations qui débouchent sur une réelle reconnaissance de notre métier.

NOM	Prénom	Ecole	Signature

Pétition à retourner au SNUipp 22, 18 rue de Brest, 22000 Saint-Brieuc
